

BIP

Bulletin
d'Information
pour les
Professionnels
sanitaires et sociaux
de l'entreprise,
les membres de
DRH, CE, CHSCT...

Dossier

Actualisation des connaissances sur les hépatites

P2

Le point sur

Du bruit contre l'hépatite C

P4

Les créateurs ont du cœur

Braderie Arcat du 19 au 22 décembre

P4

numéro
51

novembre
2018



**ARCAT
GROUPE SOS
SOLIDARITÉS**
94-102,
rue de Buzenval
75020 Paris
01 44 93 29 29
arcat-sante.org

**Louise
Bartlett**
Rédactrice
en chef

Le Bip, Bulletin d'information à destination des professionnels engagés pour l'insertion ou le maintien dans l'emploi de personnes porteuses de handicap, vous propose chaque semestre des analyses et actualités permettant d'avancer ensemble pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie active.

Le Bip est édité par Arcat, une association de lutte contre le VIH/sida créée en 1985. Elle accompagne des personnes concernées par ce virus et / ou par d'autres affections de longue durée, par exemple l'hépatite C.

Santé Publique France estime que 75 000 personnes étaient porteuses du virus de l'hépatite C sans le savoir, en 2014. Avec le traitement actuel contre ce virus, effi-

cace et aux effets secondaires nettement moins handicapants que le traitement précédent, le dépistage est un enjeu crucial. Les nouveaux traitements réduisent en effet le risque de décès par cancer du foie ou par cirrhose, et limitent la transmission du virus, il est donc primordial de développer l'accès au diagnostic.

Cela passe par la sensibilisation. C'est pourquoi nous proposons dans ce BIP n° 51 un article sur les hépatites, afin de pouvoir les identifier et connaître les moyens de traitement et de prévention actuellement disponibles. Ce dans la même logique que l'article central du BIP n°50, sur les stratégies thérapeutiques et de prévention contre le VIH : afin que chacun.e puisse partager à son tour ces connaissances auprès de ses collaborateurs et entourage.

Le BIP vous est adressé par l'association Arcat, membre du Groupe SOS Solidarités, avec le soutien de la Direction générale de la santé.

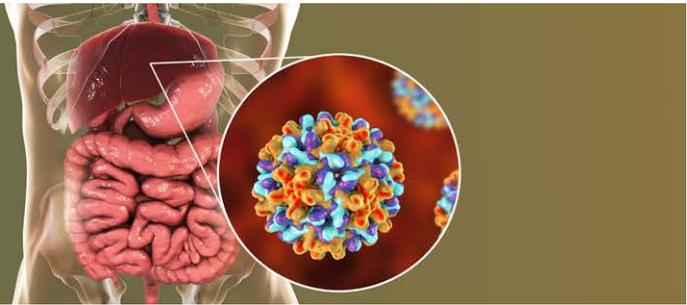
Association historique de lutte contre le VIH/sida, l'Association de recherche, de communication et d'action pour l'accès aux traitements, accompagne, informe et défend les droits de personnes atteintes par le VIH et des pathologies associées.

Si vous souhaitez recevoir d'autres exemplaires du BIP, proposer des sujets que nous pourrions traiter ou nous poser des questions n'hésitez pas à contacter louise.bartlett@groupe-sos.org

Le Bip est édité par Presscode pour l'association Arcat | Directeur de la publication: Jean-Marc Borello (jmb@groupe-sos.org) | Directeur de la rédaction: Nicolas Derche (directeur@arcat-sante.org) | Rédactrice en chef: Louise Bartlett (louise.bartlett@groupe-sos.org) | Journaliste: Christelle Destombes | Direction artistique: Antonin Doussot (antonin.doussot@presscode.fr) | Maquette: Patrice Ithany (patrice.ithany@presscode.fr) | Édition et diffusion: Presscode Tél.: 0496 1105 80 www.presscode.fr - 2, rue Grignan - 13001 Marseille | Impression: Aubin imprimeur, Chemin des Deux Croix, 86240 Ligugé | Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales | Dépôt légal à parution | ISSN 1765-4556 | Les articles et graphismes du Bip sont la propriété exclusive du journal. | Arcat est une association Loi de 1901 94-102, rue de Buzenval - 75020 Paris, Tél.: 0144 93 29 29 | Directeur: Nicolas Derche | GROUPE SOS: 102, rue Amelot, 75011 Paris, Tél.: 0158 30 55 55 Entreprise sociale, le GROUPE SOS développe des activités qui concilient efficacité économique et intérêt général. Il compte aujourd'hui près de 16000 salariés au sein de 480 établissements et services présents en France métropolitaine, en Guyane, à Mayotte, à la Réunion et en Guadeloupe. www.groupe-sos.org

Dossier

Actualisation des connaissances sur les hépatites



A, B, C, D, E, G... l'abécédaire des hépatites virales désigne des variétés d'inflammations du foie potentiellement graves. Certains virus, au-delà de la crise aiguë, peuvent conduire à une maladie chronique, entraînant à son tour cirrhose ou cancer du foie. On dispose actuellement d'un vaccin contre les hépatites A et B, et de nouveaux traitements efficaces contre l'hépatite C.

L'hépatite A, sans forme chronique

L'hépatite A passe souvent inaperçue, mais peut se manifester par une infection aiguë, (maux de ventre, fièvre, jaunisse, fatigue prolongée). Le virus est présent dans le sang et les selles des personnes infectées et se transmet facilement par voie fécale et orale, et plus rarement par voie sexuelle. Fréquente dans les pays en voie de développement, l'hépatite A a défrayé la chronique épidémiologique en 2017 : 2 980 cas étaient relevés en France, contre 697 en 2016, notamment parmi les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH). Il n'existe pas de traitement spécifique, et presque tout le monde guérit en étant immunisé pour le reste de la vie. Exceptionnellement, une hépatite fulminante peut entraîner le recours à une greffe du foie.

Un vaccin existe, recommandé aux jeunes accueillis dans les établissements pour l'enfance et la jeunesse handicapée, les personnes atteintes de mucoviscidose ou de maladies du foie pouvant devenir chroniques, les HSH, les personnes vivant avec le VIH. Mais également aux personnels des crèches, assistantes maternelles, personnes travaillant en restauration collective ou chargées du traitement des eaux usées. Sans oublier les voyageurs qui se rendent dans les pays où le risque de contracter une hépatite A est élevé : Afrique, Moyen-Orient, Asie, Amérique centrale et du sud ⁽¹⁾.

Un vaccin contre l'hépatite B

L'hépatite B est dangereuse et peut être mortelle. Elle se transmet aujourd'hui essentiellement par voie sexuelle, lors de rapports non protégés, mais aussi par voie sanguine (partage de matériel d'injection) ou de la mère à l'enfant lors de l'accouchement. Dans près de 90% des cas, le virus est éliminé naturellement, mais dans 10% des cas, il persiste et la maladie évolue

DOSSIER
ÉCRIT PAR
**Christelle
Destombes**

vers une forme chronique, pouvant être à l'origine d'une cirrhose ou d'un cancer du foie (même sans cirrhose). En France, on estime que l'hépatite B chronique touche environ 0,65 % des adultes âgés de 18 à 80 ans, soit environ 280 000 personnes (dont près de la moitié ignore son statut). Chaque année, 30 000 à 60 000 nouveaux cas sont diagnostiqués et plus de 1 000 décès sont imputables à une forme chronique d'hépatite B. Le virus est 100 fois plus contagieux que le VIH. Pourtant, un vaccin existe pour éviter l'infection. En France, à partir de janvier 2018, il devient obligatoire pour les nourrissons à 2, 4 et 11 mois. Le rattrapage est recommandé aux adolescents jusqu'à 15 ans. À partir de 16 ans, il est recommandé chez les personnes exposées : usagers de drogues par voie intraveineuse, séropositifs au VIH, VHC, voyageurs dans les pays à risque d'exposition, personnes susceptibles de recevoir des transfusions ou des médicaments dérivés du sang (hémophiles, dialysés, insuffisants rénaux...). La vaccination est obligatoire pour les professionnels exposés à des risques de contaminations, les étudiants se préparant aux métiers de la santé, les thanatopracteurs, mais aussi secouristes, gardiens de prison, policiers, éboueurs, égoutiers, tatoueurs, etc. ⁽²⁾.

Des polémiques survenues dès 1998 sur les risques d'effets indésirables, notamment la survenue de sclérose en plaque, expliquent la faible couverture vaccinale des jeunes adultes (50% seulement). De nombreuses études ont démenti ce lien : selon le ministère chargé de la Santé, « sur le total de 11 études disponibles, 10 d'entre elles ont conclu à l'absence d'association avec des complications neurologiques comme la sclérose en plaques » ou d'autres maladies auto-immunes. Par ailleurs, la suspicion de lien avec la sclérose en plaques n'a jamais concerné le nourrisson.

Des traitements révolutionnaires contre le VHC

L'hépatite C se transmet principalement par voie sanguine : injection intraveineuse notamment. Avant 1982, en France, le virus a pu se transmettre par transfusion sanguine, ce qui n'est plus le cas. Le risque d'infection sexuelle existe, avec certaines pratiques dites traumatiques (pouvant créer des lésions) et durant la grossesse (moins de 5%). Plusieurs facteurs semblent accroître le risque de transmission lors de rapports sexuels non protégés : la séropositivité pour le VIH, la présence d'une infection sexuellement transmissible. On assiste à une forte hausse des cas d'hépatite C chez les HSH, notamment via des pratiques d'injection de psychostimulants dans un contexte de relations sexuelles sous substances. Attention au tatouage artisanal, pratiqué sans normes d'hygiène. Santé publique France a estimé qu'en 2011⁽³⁾, 192 700 personnes vivent avec une infection chronique (0,42% de la population), un chiffre en baisse par rapport aux précédentes évaluations. Selon l'enquête ARNS-Coquelicot 2011-2013, 44% des usagers de drogues sont porteurs des anticorps du virus et 65% des usagers de drogues par voie injectable ayant injecté au moins une fois au cours de leur vie. Entre 20 et 30% des personnes qui contractent le virus développent une maladie symptomatique (ictère). Ceux-ci ont moins de chance de développer la forme chronique de la maladie. Dans 70 à 80% des cas, la maladie devient chronique, avec un risque d'évolution vers la cirrhose de 20%, surtout si l'on consomme de l'alcool. Le risque de cancer du foie est de 3% par an lorsqu'on a une cirrhose. Si jusqu'à récemment, le traitement d'une hépatite C s'avérait un long chemin vers la guérison, avec des effets secondaires très lourds, la révolution des agents antiviraux à action directe (AAD) apparus fin 2013 a radicalement changé la donne : ils affichent des taux d'efficacité de plus de 90%, avec des profils de tolérance et des durées de traitement plus courts (12 semaines, voire 8), contre 50% d'efficacité pour la bithérapie interféron-ribavirine. Ces traitements ont fait l'objet d'une surexposition médiatique en raison de leur coût. Progressivement, leur dispensation a été ouverte aux transplantés et aux

patients en attente d'une transplantation hépatique, puis aux patients au stade de fibrose F3 ou F4, et aux coinfectés VIH. En avril 2016, Marisol Touraine, ministre de la Santé, a annoncé l'ouverture de l'accès universel à ces nouveaux traitements. Ceux-ci ont en effet permis la guérison de 20 300 personnes sur 22 600 traitées entre 2014 et 2015, selon Santé publique France.

Encore et toujours dépister

En 2014, 75 000 personnes ignorent qu'elles sont porteuses du virus de l'hépatite C, estime Santé Publique France⁽³⁾. Le dépistage est donc un enjeu crucial, car les nouveaux traitements réduisent le risque de décès par cancer du foie ou par cirrhose, et limitent la transmission du virus, mais l'accès au diagnostic reste insuffisant.

En 2017, les experts recommandent un dépistage conjoint de l'infection par le VHB, le VHC et le VIH chez tous les adultes au moins une fois dans leur vie⁽⁴⁾. En 2018, une étude de l'ANRS dirigée par le Pr. Yazpandanah confirme le coût-efficacité du dépistage universel de tous les adultes de 18 à 80 ans⁽⁵⁾. L'Association française pour l'étude du foie (AfeF) estime également que « c'est une étape indispensable pour espérer une élimination du VHC en France avant 2025. Le dépistage de chaque adulte au moins une fois dans sa vie est nécessaire pour atteindre cet objectif »⁽⁶⁾. La Haute autorité de santé a été saisie, et devrait statuer en 2019. Les associations attendent cette décision, comme elles espèrent un élargissement de la prescription des AAD aux médecins généralistes. La HAS, qui a préconisé en 2016 le recours aux tests rapides d'orientation diagnostique (Trod) dans le cadre du dépistage combiné du VIH et des hépatites B et C, ne devrait qu'aller dans ce sens... ■

L'hépatite E, émergente

Entre 2002 et 2016, le nombre de cas d'hépatite E a littéralement explosé en France (13 vs 2302) selon le BEH (Bulletin épidémiologique hebdomadaire) du 11 septembre 2018⁽⁷⁾. Contrairement à ce que l'on pensait, l'hépatite E est une maladie autochtone (2 292 cas en 2016) et non pas importée (10 cas en 2016). Si une meilleure disponibilité des tests et une meilleure connaissance de la maladie ont entraîné une augmentation du nombre de personnes testées, il n'en reste pas moins qu'elle « reflète vraisemblablement une augmentation réelle du nombre de cas » selon le BEH. Par ailleurs, davantage de cas sont relevés dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne.

L'infection par le VHE est le plus fréquemment asymptomatique, mais des formes ressemblant à celles de l'hépatite A avec présence d'ictère, caractérisée par une coloration jaune de la peau notamment (68-86%) peuvent apparaître, après une incubation de 2 à 8 semaines. Les hépatites fulminantes semblent exceptionnelles, mais des formes chroniques ont été décrites chez des personnes immunodéprimées, pouvant évoluer vers la cirrhose hépatique. Le virus de l'hépatite E peut également être responsable d'atteintes extra-hépatiques, en particulier neurologiques centrales ou périphériques. En France, la transmission la plus documentée est alimentaire : la consommation de produits contaminés par des animaux porteurs du VHE est incriminée (porc, sanglier, cerf), tout particulièrement les produits à base de foie cru. Les auteurs recommandent une cuisson à cœur (71° C pendant 20 minutes pour inactiver le virus). Attention au figatelli corse ou aux saucisses de foie de porc. Une hygiène des mains insuffisante avant de manipuler les aliments peut aussi contribuer à propager l'infection. Il n'existe pas de traitement spécifique, la prévention s'impose.

(1) <http://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/Hepatitis-A>

(2) <http://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/Hepatitis-B>

(3) « Surveillance des hépatites B et C », Santé publique France, juin 2017,

<http://invs.santepubliquefrance.fr/fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Maladies-infectieuses/2017/Surveillance-des-hepatites-B-et-C>

(4) « Prise en charge thérapeutique et suivi de l'ensemble des personnes infectées par le virus de l'hépatite C », octobre 2016, CNS et ANRS, https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_.pdf

(5) « Assessing the cost-effectiveness of hepatitis C screening strategies in France Journal of hepatology », <http://dx.doi.org/10.1016/j.jhep.2018.05.027>

(6) « Recommandations AFEF pour l'élimination de l'infection par le virus de l'hépatite C, en France », mars 2018, <https://afef.asso.fr/wp-content/uploads/2018/06/VF-INTERACTIF-RECO-VHC-AFEF-v2103.pdf>

(7) « Surveillance de l'hépatite E en France, 2002-2016 » in BEH n° 28/2018, 11 septembre 2018

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire/Archives/2018/BEH-n-28-2018>

Sensibilisation

Du bruit contre l'Hépatite C

L'association SOS Hépatites et la Société française d'Hépatologie (AFEF Association Française pour l'Étude du Foie) mènent une campagne d'incitation au dépistage de l'Hépatite C sur le ton de l'humour.

Aujourd'hui on peut rire de l'Hépatite C » déclarent l'AFEF et SOS Hépatites. Et c'est donc avec un scénario humoristique et un site aux couleurs joyeuses que les deux associations passent le message : « il y a quelques années, être malade de l'Hépatite C signifiait un traitement long, difficile à supporter, avec des effets secondaires et une guérison aléatoire. Aujourd'hui le dépistage aboutit à un traitement de quelques semaines avec une guérison dans 99 % des cas. » Aucune raison d'attendre pour se faire dépister.

Saisir la chance de guérir

Les automobilistes ont pu entendre le spot « Faites du bruit » durant l'été, sur radio Vinci autoroute. La campagne, soutenue par deux laboratoires pharmaceutiques, est désormais visible à la télévision. Elle met en scène un personnage qui se saisit de tous moyens possibles pour se faire entendre du plus grand nombre et encourager tout le monde à se faire dépister et traiter. « On a décidé, explique SOS Hépatites sur son site internet, de rire de l'hépatite C, cette maladie qu'on ne doit plus craindre. Se dépister aujourd'hui, c'est saisir la chance d'en guérir ! »

SOS Hépatites rassemble depuis 1998 des associations ayant pour missions principales « la prévention, l'information, la solidarité et la défense de toutes les personnes concernées par les hépatites virales, les maladies du foie, quels que soient les virus et les modes de contamination, ainsi que la promotion de la recherche. » L'AFEF (Association Française pour l'Étude du Foie) est la Société Française d'Hépatologie, qui regroupe depuis novembre 1975 l'ensemble des chercheurs et cliniciens impliqués en Hépatologie.

Derrière l'humour le fond du message est sérieux : le site internet « Du bruit contre l'Hépatite C »⁽¹⁾ rappelle les comportements et situations les plus à risque, explique le dépistage et le traitement et renvoie vers le site Ameli de la sécurité sociale, pour prendre rendez-vous avec un médecin et connaître son statut sérologique.

■ Louise Bartlett

(1) <https://dubruitcontrehepatitec.com/>



Les créateurs ont du cœur

Braderie Arcat du 19 au 22 décembre

Depuis sa toute première vente au bénéfice de la lutte contre le VIH, organisée en 1993 à l'initiative de Pierre Bergé et la maison Yves Saint Laurent, Arcat a fait de sa braderie un rendez-vous régulier, tenu deux fois par an au Bastille Design Center (Paris 11^{ème}).

Les grands noms de la mode, de la beauté et de la décoration se mobilisent aux côtés l'association, en offrant des milliers d'articles - mobilier, accessoires d'intérieur, parfums, accessoires de mode et vêtements (femmes, hommes et enfants) -, qui sont revendus au grand public à des prix exceptionnels.

Deux cents créateurs, une centaine de bénévoles et des milliers de visiteurs

La braderie d'Arcat mobilise de nombreux créateurs-donateurs et une centaine de bénévoles, qui se chargent de l'accueil du public et de la vente durant l'événement. Les bénéfices générés par les achats des nombreux visiteurs permettent chaque année d'améliorer et de pérenniser les programmes d'accompagnement au service des personnes vivant avec le VIH menés par Arcat.

Infos pratiques

Braderie Arcat, du 19 au 22 décembre 2018

Tel. : 01 44 93 29 29

Ouvert tjl de 11h à 20h, sauf samedi : 11h-17h

Entrée 2 €

Bastille design center

74, boulevard Richard Lenoir 75011 Paris

métros Richard Lenoir ou St Ambroise

<http://www.braderie-arcat.fr/>

■ Louise Bartlett